
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-040 DU 06 FEVRIER 2015
portant ratification de l'accord d'ISTISNA'A
signé à Djeddah, le 26 juin 2014, entre la
République du Bénin et la Banque Islamique de
Développement (BID), dans le cadre du
financement partiel du projet BID-UEMOA
d'hydraulique et d'assainissement en milieu
rural (PHAMR).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n° 2015-03 du 29 janvier 2015 portant autorisation de ratification de l'accord d'ISTISNA'A signé à Djeddah, le 26 juin 2014, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID), dans le cadre du financement partiel du projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural (PHAMR) ;
- Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est ratifié l'accord d'ISTISNA'A d'un montant de douze millions cinq cent mille (12 500 000) dollars des Etats-Unis, équivalant à six milliards deux cent cinquante millions (6 250 000 000) de francs CFA, signé à Djeddah, le 26 juin 2014, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID), dans le cadre du financement partiel du projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural (PHAMR), et dont le texte se trouve ci-joint.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 février 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des Finances et
des Programmes de Dénationalisation,

Le Ministre de l'Energie, des Recherches
Pétrolières et Minières, de l'Eau et du
Développement des Energies
Renouvelables,



Komi KOUTCHE



Barthélémy Dahogba KASSA

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 2 MERPMEDER 2- AUTRES MINISTERES 25 -
SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-
ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-

